

PROJETS INNOVANTS

PROJETS SANTÉ

MARKETING INDIVIDUALISÉ

VÉLO DE COURSES

Les projets liés à la mobilité doivent suivre l'évolution des sociétés et des modes de vie. Exercer une influence positive sur les pratiques et les comportements nécessite des connaissances transversales dans des domaines très variés comme l'économie, la santé, la psychologie, la sociologie pour ainsi suivre et anticiper les mutations.

En mettant l'innovation au cœur de son travail, l'Agence Ecomobilité est précurseur dans la mise en place d'opération de sensibilisation, d'expérimentation, d'évaluation de nouvelles pratiques...

Le changement doit passer par plusieurs prises de conscience. Il est nécessaire d'informer des alternatives possibles et expérimenter, avant de faire un choix progressif vers de nouveaux comportements. C'est le cœur de l'action de l'Agence. »

*Henri Dupassieux,
Vice-Président de Chambéry
métropole*



Depuis 2001, nous avons acquis une forte expérience en matière de conseils. Pour la mise en place de projets innovants, quelques références : Ville de Chambéry, Fondation Nicolas Hulot, INPES, IREPS Rhône-Alpes Education Savoie, Mutualité française Rhône-Alpes....



Pour quoi ?

L'investissement de l'Agence écomobilité dans le champ de la santé a pour objectif de promouvoir les bienfaits des déplacements actifs sur la santé.

Pour qui ?

Ces projets interviennent dans le cadre d'une prévention primaire ou secondaire à destination de l'ensemble de la population ; des jeunes aux personnes âgées.

Comment ?

Afin de prendre en compte l'environnement global des personnes, les actions sont menées simultanément auprès du public, auprès de son entourage social et sur son environnement.. Exemple de deux projets en cours :

« Bouge ta journée » pour les jeunes de 6-14 ans

Interventions auprès de jeunes en temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Intervention auprès des animateurs des centres de loisir.

Concertation entre les établissements scolaires, les structures d'animation jeunesse, les acteurs de prévention en santé et les collectivités.

« 30mn sur Ordonnance » pour les personnes sédentaires

En partenariat avec la DDCSPP et les professionnels de santé.

Accompagnement d'un panel de médecins pour mettre en place une prescription sur ordonnance d'activité physique comme thérapeutique non médicamenteuse.

Création d'une interface patient / offres d'activités physiques pour orienter, motiver et suivre les personnes dans leur parcours.

Elaboration de supports de communication.

Les points forts

- Actions inscrites dans un tissu local,
- Forte mobilisation des acteurs,
- Sujet au cœur de l'actualité.

Durée et fréquence

Modulable selon les besoins.

D'une intervention de 2h à un projet pluriannuel.

Conditions pratiques

- Mobilisation nécessaire des prescripteurs
- Création d'un maillage des acteurs de la santé, de l'activité physique et des transports

Coût

Nous contacter

